

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 15 (1893)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XV

N° 7

JUILLET

CAUSERIE

Dans bien des régions cette année la qualité du miel laissera beaucoup à désirer. Tandis que d'une part, par suite de la grande sécheresse, les fleurs contenaient peu de nectar, les feuilles des végétaux, en revanche, attaquées par une infinie variété de pucerons, ont sécrété un abondant miellat dont les abeilles se sont contentées faute de mieux ; et le pis, c'est qu'il a commencé à se produire dès la seconde quinzaine de mai, soit plus d'un mois avant l'époque où ces « rosées de miel » apparaissent d'habitude. Il en est résulté que le miel de fleurs se trouve mélangé dans les rayons de surplus à un vilain produit plus ou moins foncé dont il est fort difficile de le séparer. Nous l'avons tenté en recourant à une série d'extractions, mais n'avons qu'imparfaitement réussi.

Le miellat s'est produit sur la grande majorité des végétaux indigènes, arbres, arbustes et plantes herbacées ; il s'en est montré même sur les roseaux du bord de notre lac, sur lesquels des abeilles ont butiné. Un apiculteur d'Aubonne, M. Bretagne, l'a observé sur les poiriers, pommiers, pruniers, rosiers, tilleuls, noyers, frênes, etc. Un autre, M. Pouly, de Carrouge, a vu ses abeilles butiner en grand nombre à l'aisselle des feuilles du salsifis des prés, *Tragopogon pratensis*, (barboutzet, barbe-à-dian, barbe de bouc). Nous pourrions ajouter à la liste, le sapin rouge et le sapin blanc, le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau, l'aulne, les érables, les noisetiers, les cerisiers, etc. etc. Le miellat varie de goût, de couleur et de densité selon les végétaux sur lesquels les abeilles le recueillent. Quelquefois il se cristallise dans les rayons, ou est tellement épais qu'il est impossible de l'extraire. Il diffère chimiquement du miel de fleurs en ce qu'il contient de la dextrine en plus ou moins grande quantité, ainsi que l'a signalé le Dr Haenle, dès l'année 1885 ⁽¹⁾, tandis que le miel de fleurs pur n'en contient pas.

Beaucoup de nos abonnés nous ont envoyé des échantillons de

⁽¹⁾ *Naturwissenschaftliche Mittheilung, über Honig*, Dr Oscar Haenle, Strasbourg, G. Fischbach 1885.

rayons contenant du miellat, en nous demandant comment ils pouvaient en tirer parti. Lorsque cette substance ne sort pas à l'extracteur, nous ne connaissons pas d'autre moyen de la séparer que de recourir à la presse, comme cela se pratique pour le miel de bruyère. Le miel de feuilles est très mangeable et quelques personnes le préfèrent même à celui de fleurs, mais il est certain que sa couleur foncée le rend d'un placement difficile. Pour notre part nous le transformerons en hydromel et en eau-de-vie. Quelques apiculteurs songent à consacrer une partie de leur récolte à augmenter le nombre de leurs colonies, soit en recourant à l'essaimage artificiel, soit en se procurant des abeilles d'étouffeurs ; mais il y a une chance à courir : on sait que les miellats ne sont pas considérés comme étant une nourriture de première qualité pour l'hiver et qu'ils peuvent devenir nuisibles si les abeilles ont à subir une longue réclusion.

LE CONCOURS RÉGIONAL DE BESANÇON ET VISITE A OLLANS

Une aimable invitation d'assister au Concours Régional de Besançon a été pour moi l'occasion d'une très intéressante tournée apicole. Déjà, il y a trois ans, M. Ch. Derosne, le sympathique et dévoué président de la Société Comtoise d'Apiculture, m'avait fait l'honneur de me convier à remplir les fonctions de juré à une précédente exposition, mais à mon grand regret, retenu par un travail qui ne supportait pas de retard, je n'avais pu me rendre à son appel. Cette année l'invitation s'adressait aussi à M. Cowan, le président actif de l'Association Anglaise, qui était à ce moment mon hôte au Chalet, et comme elle le séduisait autant que moi et que j'avais besoin comme lui de prendre des vacances, nous nous mîmes en route avec plaisir. J'étais pour ma part désireux de rendre à M. Derosne la visite dont il m'avait honoré à Nyon et de faire la connaissance personnelle de plusieurs apiculteurs avec qui j'entretiens depuis plusieurs années une agréable correspondance, celle en particulier de mon excellent confrère M. Sévalle, l'honorable directeur de *L'Apiculteur*, dont la présence au Concours m'était annoncée et avec lequel je n'avais pas encore eu le bonheur de me rencontrer.

Le Concours se tenait dans une magnifique et spacieuse promenade, disposée et décorée pour la circonstance avec cet art dans lequel les Français excellent, et offrait le plus bel aspect. Tout ce qui se rattache à l'Agriculture y était représenté dans de grandes proportions : grand et petit bétail, chevaux, instruments aratoires, machines, produits agricoles, horticoles, et industriels, fleurs, etc. L'apiculture, à

laquelle avait été affecté un emplacement spécial, dans une partie élevée de la promenade, faisait très bonne figure. Les ruches habitées avaient devant elles tout l'espace nécessaire aux abeilles pour prendre leurs ébats sans incommoder les visiteurs, les produits étaient abrités sous une tente et les ruches, outils et instruments, répartis sur un grand espace, pouvaient être examinés en détail et de près.

Un jury spécial, nommé par le Comité de la Société Comtoise et composé de MM. Cowan, Sévalle, Champion et Bertrand a décerné les récompenses suivantes :

Hors concours avec félicitations du jury : MM. Albin Droux, de Chapois ; Diemer, de St-Vit ; Meunier, de Pontarlier, pour produits divers.

Prix spécial de la Société Centrale, pour recherches ingénieuses dans la construction des ruches : M. Michel, de Besançon.

1^{ers} prix : MM. Louis Crolet, de Revigny (Jura) ; L. Dornier, de Canin, près Pontarlier.

2^{mes} prix : MM. Boilloz, de Ronchaux ; Bourgeois, de Lons-le-Saulnier ; Michelard, de St-Vit.

3^{mes} prix : MM. Gaume, de Cendrey ; Boudot, de Brégille-Besançon ; Cretin, de St-Claude ; abbé Vernaz, de Thurey ; Lugoy, de Marchaux.

4^{mes} prix : MM. Gillot, de St-Vit ; Coulon-Nétilard, de Meslières.

5^{me} prix : abbé Petitjean, aux Fins.

Mention honorable : M. Trossat.

Prix spécial de la Société Centrale : M. Pourcillot, à Ollans.

Si l'on considère que la diffusion des bonnes méthodes de culture n'a guère commencé dans le pays que lors de la fondation de la Société Comtoise, il y a trois ans, on ne peut que féliciter ses dévoués fondateurs du chemin déjà parcouru. L'exposition montrait qu'il s'est formé de bons apiculteurs et qu'ils s'entendent à recueillir de beau et bon miel. Ils auraient dû cependant présenter leurs produits en plus grande abondance ; un rayon et deux ou trois flacons par exposant ne suffisent pas pour attirer les regards ; chacun devrait apporter sections et flacons par vingtaines au moins, pour donner une idée de sa production ; c'est par la quantité aussi bien que par la qualité et la bonne tournure des produits exposés que l'on force l'attention du public et que l'on arrive à se créer une clientèle d'acheteurs.

Quelques constructeurs de ruches présentaient des modèles dans la confection desquels leur besoin d'innover, de perfectionner n'était malheureusement que trop manifeste, trahissant ainsi l'insuffisance de leurs connaissances. En apiculture à peu près tous les débutants tombent dans cet écueil, puis, à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience, ils reviennent aux bons modèles consacrés par l'usage ; mais cette tendance à innover est particulièrement fâcheuse chez les

constructeurs de profession, lorsqu'ils n'ont pas suffisamment conscience de leur responsabilité et mettent entre les mains de novices confiants des ruches souvent défectueuses ou qui diffèrent des modèles courants sans présenter sur eux aucun avantage. Aussi le jury a-t-il cru de son devoir, après avoir félicité le Comité de la Société Comtoise de l'excellente organisation de son exposition, de terminer son rapport par cette observation :

« Le jury a été frappé de la grande diversité des modèles de ruches et des cadres exposés, et croit devoir rappeler, à ce propos, l'importance qu'on attache dans les Sociétés d'Apiculture à l'uniformité et à la bonne construction de l'outillage apicole ».

Nos aimables collègues de la Société, M. Derosne tout particulièrement, ainsi que MM. Camille Girod et Michel, n'ont rien épargné pour nous rendre le séjour de Besançon aussi agréable qu'intéressant ; ils nous ont hébergés, choyés, guidés à travers l'Exposition et dans nos promenades et nous garderons le plus délicieux souvenir des bonnes heures passées avec eux en compagnie de MM. Sévalle et Champion. Dès le soir de notre arrivée nous étions invités à un banquet d'une trentaine de couverts, donné en notre honneur, ce qui nous a permis de faire d'emblée bonne connaissance avec les principaux apiculteurs présents au Concours.

Après notre intéressante visite à Besançon, un autre plaisir nous attendait : nous devons nous rendre avec M. Derosne à son château d'Ollans et y goûter de nouveau les douceurs de l'hospitalité française. Sa belle propriété est traversée par une délicieuse rivière, l'Ognon, dont le nom répond bien mal à l'impression poétique que j'ai reçue en voyant ses rives fleuries bordées d'arbres qui se mirent dans une eau transparente parsemée de nuphars jaunes, de joncs fleuris, sagittaires, renoncules aquatiques, limnanthèmes, plantains d'eau, etc. etc. C'est sur ses bords que Sully Prudhomme, l'ami de notre hôte, vient chaque année se reposer des fatigues de la capitale et qu'il a trouvé sans doute plus d'une belle inspiration.

Dans la famille de M. Derosne on est maître de forges de père en fils, depuis de nombreuses générations — le personnel ouvrier de l'usine de Larians se recrute du reste de la même façon — mais la charge d'un établissement occupant 300 ouvriers n'empêche pas le chef actuel de se livrer à beaucoup d'autres travaux utiles ou intéressants. On sait avec quelle entente et quel dévouement il dirige la Société Comtoise et contribue à l'avancement de l'apiculture par ses recherches sur la construction des ruches et l'utilisation des miels, par ses brochures et sa collaboration à plusieurs journaux. M. Derosne est aussi photographe à ses heures, comme M. Cowan, et tout ce qui sort de son bel atelier témoigne de son habileté et de son goût.

Notre hôte est depuis plusieurs années à la recherche d'un pro-

cédé à la fois meilleur et plus sûr pour la fabrication de l'hydromel et, comme les lecteurs de la Revue en ont été informés (1), ses expériences l'ont conduit à une constatation intéressante au point de vue scientifique, comme au point de vue pratique : la présence dans le pollen emmagasiné par les abeilles dans les ruches de la levûre elliptique, c'est-à-dire du ferment alcoolique qui, ajouté à l'eau miellée, transforme celle-ci en hydromel. Désirant profiter du séjour à Ollans d'un microscopiste de la valeur de M. Cowan pour lui faire contrôler son observation, il fit sous nos yeux une préparation de levain de la manière indiquée dans la *Revue*, en employant pour cela quelques grammes de pollen qu'il avait pris ce printemps dans une de mes ruches de Nyon. Dès le lendemain, le liquide ensemencé révélait sous le microscope, dans le voisinage de grains de pollen en suspension, l'existence de plusieurs levûres elliptiques déjà développées, et le jour suivant leur nombre s'était considérablement accru. Pour la détermination des dites levûres, je m'en rapporte à mes deux collègues, plus versés que moi en ces matières, et aux planches gravées produites à l'appui ; quant à leur efficacité, j'ai pu m'en assurer moi-même sans microscope, en dégustant d'excellents hydromels fabriqués antérieurement à notre venue, ainsi que de l'eau-de-vie de miel dont mon journal a déjà vanté la qualité.

M. Derosne possède un grand nombre de ruches, pour la plupart de son système ; une partie d'entre elles sont disséminées dans toute l'étendue du parc attenant au château, à l'ombre de grands arbres, disposition présentant certainement des avantages au point de vue des risques de pillage lors des visites. Une colonie en ruche d'observation est logée dans une fenêtre du cabinet de travail de notre hôte et peut être examinée de l'intérieur. Le reste se trouve dans un beau pavillon en béton. Les colonies étaient très fortes et avaient déjà recueilli passablement de miel, mais cette année par suite de l'excessive sécheresse, il est fortement mélangé de miellat et à table nous avons donné la préférence à celui de l'année dernière.

Dans nos promenades nous avons eu l'occasion de visiter un certain nombre de ruchers modernes et parmi les mieux conduits je citerai ceux de M. Belet, le directeur des forges de Larians, de M. le curé de X., dont nous avons trouvé la servante occupée à fabriquer des cierges en l'absence de son maître, et celui de M. le Dr Thomas, de Cendray, le plus considérable, que dirige M^{me} Thomas avec le soin que les dames savent mettre à tout ce qu'elles entreprennent.

E. B.

(1) *Etude sur l'Hydromel*, livraison de Mars, pages 47 à 54.

L'HIVERNAGE EN RUSSIE ET AUX ÉTATS-UNIS

La saison aux États-Unis

Une gracieuse correspondante de Russie, M^{me} Levaschof, qui habite le Gouvernement de Simbirsk, nous écrivait ce printemps :

« Un mot à propos de l'hivernage des abeilles. Les préceptes de M. Dadant contenus dans les numéros de janvier et de février de la *Revue*, nous ont mis dans une grande perplexité. Comment faire pour suivre l'enseignement du grand maître dont chaque parole est une loi pour nous ? Il dit que les abeilles ne peuvent rester emprisonnées plus de cinq ou six semaines et que pour cela il faut profiter de chaque belle journée d'hiver pour les faire sortir de gré ou de force, surtout si l'on a quelque doute sur la qualité de leurs provisions. Que devons-nous donc faire avec nos ruchers, quand depuis la moitié d'octobre jusqu'au 13 mars nous n'avons pas eu une seule journée de dégel et que pendant tout ce temps il a régné des froids de 20 à 30° Réaumur ? Pourtant nos abeilles ont très bien passé cet interminable hiver : de mes 40 ruches je n'ai perdu qu'une seule et cela par ma faute. Il n'y a que les fortes colonies trop chaudement couvertes qui aient un peu sali les rayons. Mais c'est surtout les ruches en plein air qui ont bien hiverné. Leur première sortie n'a eu lieu que le 13 mars (vieux style), après quoi le froid est revenu et ce n'est que le 26 avril qu'elles ont commencé à voler et à ramasser du pollen. Que dirait à cela, M. Dadant. »

Nous avons transmis cette communication à M. Dadant et voici ce qu'il nous a répondu en date du 11 juillet :

« L'alinéa de la lettre de M^{me} Levaschof m'étonne. Naturellement dans mes articles sur l'hivernage, je parle d'après mon expérience qui est basée sur ce qui se passe ici, aux États-Unis, et pas ailleurs.

« D'où vient cette différence ? Du climat, qui en hiver serait plus ou moins humide, et de la qualité des provisions ? C'est probable. Ou de la résistance des abeilles, dont la race russe serait plus rustique, ayant été modifiée et améliorée sous ce rapport par des milliers d'années de sélection naturelle ? Pour moi c'est certain.

« Les États-Unis n'ont des abeilles que depuis trois siècles au plus ; des italiennes depuis moins d'un demi siècle. Toutes ces abeilles viennent de climats plus doux et ne sont pas habituées à des réclusions aussi prolongées. Ces races s'amélioreront sous le rapport de leur *endurance*, cela est probable, certain même ; mais il faudra dix, vingt siècles peut-être.

« Les détails que cette dame voudra bien vous donner sur son mode d'hivernage, nous intéresseront au plus haut degré.

« Vous me demandez combien nous avons perdu de ruches cet hiver ; je ne puis vous le dire exactement, mais je ne crois pas que nos pertes aient excédé 10% (1). Elles n'auraient pas dépassé 2 ou 3% si le printemps eût été moins rigoureux. Pendant que vous aviez de la sécheresse et des temps

(1) Les pertes ont été très considérables aux États-Unis l'hiver et le printemps derniers. M. A.-J. Root, le directeur des *Gleanings*, a posé aux apiculteurs dans son journal du 15 mai les deux questions suivantes : 1° Quelle proportion de vos ruchées avez-vous pu conserver ? 2° Quelle proportion estimez-vous que vos voisins ont conservé des leurs ? Le

chauds, nous avons de la pluie, de la neige, des brouillards et du froid. Peu de fleurs sur les arbres fruitiers et très peu d'occasions pour les abeilles de les visiter. Elles avaient suffisamment de provisions, surtout parce que la ponte ne se développait pas. Les populations devenaient plus faibles au lieu de grandir. Les colonies dont les mères mouraient pendant ces trois mois étaient pillées. Ici nous pouvions surveiller cela, mais dans les autres ruchers, où notre homme ne pouvait aller chaque semaine à cause du mauvais temps, les pertes augmentaient; néanmoins nous ne sommes pas trop à plaindre sous ce rapport, surtout quand nous comparons nos pertes avec celles des autres. Mon gendre Baxter, qui était ici hier, m'a dit que ses pertes avec ses Dadant n'avaient pas atteint 10%; mais il a acheté l'an dernier un rucher de 60 colonies logées en Simplicity, il les a soignées comme les autres et ses pertes ont presque atteint 50%.

Il y a cependant quelques Etats qui ont été moins éprouvés; ce sont nos environs qui semblent l'avoir été le plus. Puis, même après le 1^{er} juin, la déveine a continué; nous avons très peu de trèfle blanc; il n'a montré ses fleurs que quinze jours plus tard que d'habitude et le peu de miel qu'elles ont donné a été noirci par du miellat, et encore en petite, très petite quantité. Nos populations étaient trop peu nombreuses.

Je connaissais par les journaux de France la triste situation des agriculteurs par suite de la sécheresse. Ici nous n'avons pas à nous plaindre, au contraire, sous ce rapport: les récoltes seront excellentes excepté en apiculture. Nos ventes de cire gaufrée qui pendant des années n'étaient pas descendues au-dessous de 50 mille livres, sont tombées l'an dernier à 38 mille. Cette année nous ne sommes encore qu'à 31,400 et nous approchons de la fin de la saison. C'est surtout du Nebraska et du Minnesota que nous viennent les commandes, ces pays-là ayant moins souffert ».

Ch. DADANT.

FABRICATION DE L'HYDROMEL AVEC LE FERMENT DU POLLEN (1)

Un certain nombre de mes correspondants désirent que la formule que j'ai donnée pour la préparation de l'hydromel soit dégagée de toutes les considérations théoriques qui dans mon mémoire en accompagnent l'exposé. Je vais donc résumer avec toute la brièveté possible ma méthode opératoire en lui donnant la simplicité d'une recette mise à la portée de tous.

Préparation du levain.

Enlever d'un rayon qui ne porte pas trace de moisissure dix ou vingt grammes de pollen; les broyer à la main dans un verre d'eau tiède.

numéro du 15 juin contient le résumé des réponses qui donne pour la première question 77% de ruchées conservées et pour la seconde 57% seulement.

Dans les ruchers de M. Root les pertes de colonies s'élevaient au 15 mai à 40% (60% conservées), mais cette grande mortalité est attribuable en majeure partie aux conditions spéciales dans lesquelles se trouve son établissement à la fin de l'automne par suite des ventes de reines et de nucléus. Ce sont les ruchées d'élevage, de race pure, plus ou moins affaiblies et désorganisées par des livraisons, qui ont succombé, tandis que les colonies hybrides, auxquelles il n'est pas touché, ont beaucoup mieux résisté aux rigueurs de l'hiver et du printemps.

Réd.

(1) Voir *Revue de Mars*.

D'autre part délayer à peu près 300 grammes de miel dans une même quantité d'eau et y ajouter deux grammes d'acide tartrique. Faire bouillir pendant dix minutes et enlever l'écume au fur et à mesure qu'elle se produit.

Une fois ce sirop sorti du feu y verser les deux tiers d'un litre d'eau froide, puis le contenu du verre dans lequel on a délayé le pollen. Mettre le tout dans une petite bonbonne ou une grande carafe dont le bouchon sera remplacé par un linge ficelé au col du vase.

Ne pas oublier que ce serait tuer les ferments du pollen que de les jeter dans le sirop bouillant. Il est donc indispensable de ne les y introduire que lorsque le sirop a été attiédi par l'addition d'eau froide. La bonbonne est placée dans une chambre chaude et au bout de six à huit jours les ferments se sont suffisamment développés pour provoquer la fermentation active d'un hectolitre d'hydromel. Si l'on voulait produire 500 litres d'hydromel, il est entendu que le levain devrait être cinq fois plus abondant.

Préparation de l'eau miellée.

Je crois devoir rappeler que la propreté plus ou moins grande des fûts où fermente l'hydromel a la plus grande influence sur sa qualité. Voici les précautions à prendre pour être assuré qu'aucun germe malsain ne pourra compromettre les bons résultats de l'opération.

Le meilleur procédé de nettoyage consiste à mettre dans le fût une certaine quantité d'eau bouillante, puis à le rouler après y avoir introduit une chaîne en fer. On sort l'eau chaude, on lave encore à l'eau froide et on brûle une mèche soufrée dans le tonneau. Un quart d'heure ou une demi-heure plus tard on rince deux fois de suite à l'eau froide.

En supposant qu'on veuille produire un hectolitre d'hydromel, le tonneau devra être d'une contenance un peu supérieure à l'hectolitre, soit la *feuillette* ou demi-pièce de Bourgogne. Le fût une fois propre on y verse 75 litres d'eau froide. Les eaux de sources riches en calcaire doivent être préférées aux eaux de pluie.

Il faut 25 kilos de miel granulé pour obtenir de l'hydromel titrant environ 10 degrés ; avec 30 kil. de miel par hectolitre la force alcoolique de l'hydromel sera de 14 à 15 degrés. Prenez donc, soit 30 soit 25 kil. de miel que vous ferez bouillir avec autant d'eau et 60 grammes d'acide tartrique, maintenez l'ébullition pendant un quart d'heure en écumant le liquide. Les vases en fonte ne conviennent pas pour la cuisson (stérilisation) du miel, les chaudrons en tôle étamée ou mieux en cuivre doivent seuls être employés.

Après le quart d'heure d'ébullition, versez l'eau miellée dans le fût contenant l'eau froide, agitez avec une baguette, puis n'introduisez le levain que lorsque le mélange sera refroidi à peu près à la température de la main.

La chambre où sera logé le fût en fermentation doit autant que possible être maintenue à une température de 20 à 25 degrés centigr. Le trou de bonde du tonneau sera recouvert d'un linge plié en quatre, assujetti à l'aide d'une pierre, aussitôt que la fermentation tumultueuse aura cessé.

En général la fermentation commence dès le lendemain et dure 10 à 12 jours. Lorsqu'elle commence à se ralentir, on sort du fût environ un tiers du liquide pour lui faire prendre air et activer l'achèvement de la fermentation, achèvement dont les signes caractéristiques sont la cessation de tout crépitement, la disparition de la saveur sucrée, ou mieux encore la descente à

0° du glucomètre Guyot. Lorsque ces signes ont été constatés, on transporte le tonneau à la cave et on l'y laisse reposer pendant une huitaine. Au bout de ce temps on opère un premier soutirage, le liquide est transvasé dans un fût bien soigneusement nettoyé et l'on y ajoute

Tannin	10 grammes,
Sous-nitrate de bismuth	10 grammes.

Ces produits sont délayés dans un litre du liquide avant d'être jetés dans le tonneau, que l'on remue fortement pour opérer convenablement le mélange. Après huit ou dix jours de repos, nouveau soutirage dans un fût d'une contenance telle qu'il puisse être rempli aussi exactement que possible. Il est indispensable que le liquide arrive à fleur de bonde.

On ne doit procéder à la mise en bouteilles que lorsque l'hydromel est d'une limpidité absolue.

Conservation du levain.

La lie qu'on trouve dans le fût lors du *premier soutirage* contient des levures actives et par conséquent est excellente pour provoquer la fermentation d'un nouveau tonneau d'hydromel.

Il est très utile de la conserver pour s'épargner la préparation du premier levain. On en verse la partie la plus épaisse dans des bouteilles qui doivent être bien remplies et bouchées par une feuille de ouate boriquée ou phéniquée ficelée autour du col de la bouteille.

Mis au frais ces ferments se conservent sans s'altérer pendant très longtemps. J'en ai employé au bout de cinq mois de repos et ils étaient absolument sains; mais il est toujours prudent, avant d'utiliser ces ferments vieillis, de s'assurer qu'ils ne présentent ni au goût, ni à l'odorat, aucune trace d'acidification.

Ch. DEROSNE

EXPÉRIENCES EN APICULTURE, 1892

(Extrait du *Bulletin* n° 30 du Département de l'Agriculture aux Etats-Unis, Division d'Entomologie).

Elevage. — Pendant l'année 1891 toutes les reines du rucher avaient été renouvelées, à l'exception de quelques-unes conservées en vue de l'élevage. Cette année celles de la saison précédente qui s'étaient montrées inférieures ont été remplacées. Il a été introduit des reines carnioliennes dont il a été élevé un certain nombre de reines nouvelles. J'apprécie de plus en plus les qualités des abeilles résultant du croisement de la race carniolienne avec la race jaune à mesure que j'apprends à les mieux connaître. Elles se sont montrées aussi bonnes que l'une ou l'autre des deux races dans leur pureté et leur sont supérieures en plusieurs points.

Les prétendues qualités des abeilles tunisiennes dites puniques ont été soumises au contrôle. Pendant la première partie de la saison elles n'ont montré aucun trait qui les distingue de la race noire commune, dont elles ont la même nervosité lorsqu'on les manipule. Elles construisent un très grand nombre de cellules royales et n'operculent pas leur miel avec cette blancheur caractéristique de la race commune. C'est à la clôture de la saison

qu'elles ont le mieux montré leur origine et les traits qui les distinguent. Chaque fois qu'on tentait de les visiter elles devenaient excessivement agressives. Cette grande irritabilité semble être leur principale marque distinctive. Comme elles ne se sont montrées supérieures en aucun point, leurs défauts manifestes en font une race qu'il n'est pas désirable d'introduire chez nos apiculteurs américains.

Suppression de la reine en vue de prévenir l'essaimage. — La tendance naturelle des abeilles à essaimer et le soin et l'attention que cela nécessite ont donné naissance à différentes méthodes pour prévenir ou contrôler les essaims. L'une des meilleures, bien qu'elle soit peu employée, est la suivante, que j'ai expérimentée à la requête de M. *Aikin*, de Loveland, Colo : De bonne heure au printemps je fis choix de deux colonies de force aussi égale que possible. Je les entretins de la même force en égalisant la quantité de couvain dans les ruches à plusieurs reprises. La récolte ne commença pas avant le 6 juillet environ et les boîtes de surplus furent placées le 8.

Le 12 juillet des cellules royales étaient en construction dans la colonie n° 1. La reine fut enlevée et au bout de quatre jours, puis de nouveau au bout de huit jours toutes les cellules royales furent détruites. Le 25 juillet, soit au bout de treize jours, la reine fut rendue. Cette colonie ne jeta aucun essaim.

La colonie n° 2 fut laissée à elle-même et ce n'est que le 21 juillet qu'elle essaima. Comme la récolte du tilleul allait finir, je rendis l'essaim et détruisis toutes les cellules royales, dans l'espoir que les abeilles ne tenteraient pas d'essaimer de nouveau avant la fin de la saison. Elles n'essaimèrent pas, mais on peut supposer que mon intervention dans leurs instincts a eu pour effet de diminuer légèrement leur énergie. Les résultats en miel récolté ont été : le n° 1 a augmenté en poids de 37 livres du 6 au 25 juillet et le n° 2 a augmenté de 46 livres dans le même espace de temps.

Si de l'augmentation totale du n° 2 nous retranchons 5 livres, représentant le poids du couvain qu'il contenait en plus que le n° 1 le 25 juillet, il reste encore 4 livres représentant la quantité de miel que le n° 2 a récolté en plus que le n° 1. Ces colonies ont été conduites toutes les deux en vue de la production du miel en sections et ont reçu des boîtes de surplus pareilles.

Cette expérience démontre que la suppression de la reine en vue de prévenir l'essaimage a quelque influence sur la quantité de miel récoltée par les abeilles. Les boîtes de surplus accusaient même une différence plus grande dans les quantités de miel emmagasinées dans les sections, par la raison que là où la reine est absente les abeilles remplissent de miel la chambre à couvain. Quand la reine est rendue, ce miel est transporté dans les sections en une plus ou moins grande mesure.

Bien qu'en intervenant de cette manière dans l'économie de la ruche on diminue probablement toujours la quantité du miel récolté, je considère néanmoins que grâce à ce que le travail et la surveillance sont diminués pendant la saison de l'essaimage, cette méthode peut être employée lorsque cela paraît nécessaire.

Sécrétion de la cire. — L'expérience faite en 1891 dans le but de déterminer la quantité de miel consommée par les abeilles pour sécréter une livre de

cire a été répétée cette année. Les conditions s'étant trouvées beaucoup plus favorables les résultats ont été très satisfaisants. Il y avait absence complète de miellée naturelle, le temps était favorable, les colonies étaient de la même force et dans un état prospère ; elles absorbèrent la nourriture rapidement et construisirent des rayons sans difficulté. D'après le résultat obtenu, la quantité de miel à administrer aux abeilles pour obtenir la sécrétion d'une livre de cire est moindre que ne l'indiquait l'expérience de l'année dernière. Il fallait s'y attendre, les conditions ayant été plus favorables et mieux remplies.

Deux colonies furent choisies et désignées par les numéros 1 et 2.

Le n° 1 reçut une reine vierge sans bâtisses ni miel.

Le n° 2 reçut une reine vierge et des rayons vides.

Il a été observé que ni de l'une ni de l'autre des deux ruches les abeilles ne volaient au dehors avec autant d'animation que des autres ruches du rucher et que le n° 1 était celui des deux qui montrait le moins d'activité.

Il a été distribué à chaque ruche 24 ½ livres de nourriture et le n° 1 a sécrété à peu près exactement une livre de cire. En pesant les rayons tant avant la fonte qu'après et en faisant la différence, la quantité du pollen a été vérifiée.

Dans les deux colonies les jeunes reines avaient commencé à pondre, ayant été fécondées pendant les dix jours que l'expérience a duré.

Je suis maintenant persuadé que des expériences conduites avec plus de soin par ceux qui ont entrepris de résoudre cette question donneront pratiquement les mêmes résultats que ceux que je résume ci-après.

	COLONIE N° 1		COLONIE N° 2	
	Livr. onc.	Livr. onc.	Livr. onc.	Livr. onc.
Poids des abeilles	7.5	7.3
Poids brut, 2 août, avec les abeilles	27.8	34.4
Poids brut, 12 août, avec les abeilles	42.10	56.8
Augmentation brute en poids en dix jours	15.2	22.4
Nourriture donnée	24.8	24.8
Miel extrait, à déduire	12.8	20.8
Reste miel consommé	12.—	4.—
Miel consommé par n° 1 en plus du n° 2 : 12—4 = 8 livr.
Cire sécrétée par n° 1	— .15½
Pollen dans les rayons à la fin de l'expérience	1.8	2.—
Miel, cire et pollen retirés (8 livres de miel consommées pour la sécrétion de 15½ onces de cire)	14.15½	22.8

Cultures en vue du miel. — Cette année nous avons eu en fleur à la station trois acres (environ 120 ares) de mélilot blanc, semé en juin 1891. Il se trouvait dans un sol argileux plutôt médiocre ; cependant il s'était bien développé à l'automne et avait traversé l'hiver dans de bonnes conditions. Il commença à fleurir le 8 juillet et continua jusqu'au 20 septembre. La période de grande floraison et de sécrétion de miel a duré du 20 juillet au 1^{er} septembre. Il avait poussé rapidement et était très vigoureux, atteignant une hauteur d'environ six pieds. Les fleurs étaient très nombreuses et les abeilles continuellement occupées à les visiter ; cependant, du 24 juillet au 10 août, période pendant laquelle le mélilot était en pleine floraison tandis que les champs n'offraient aucune autre ressource, il n'a pas été récolté de miel d'une façon appréciable et la ruche en observation sur une bascule a diminué de poids. Il est probable qu'il a été obtenu quelque miel de ce mélilot pendant la saison, mais en si petite quantité qu'il est impossible de se faire une idée de la valeur de la plante à ce point de vue. A l'heure qu'il est le sol est couvert de véritables broussailles, de sorte qu'il y aura un travail à faire pour l'en débarrasser avant de faire passer la charue.

Agricultural College (Mich.), 17 nov. 1892.

J.-H. LARRABEE.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée générale du printemps tenue à Nyon (Vaud) le 15 mai 1893.

(Suite, voir le numéro de juin).

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES. *Loque.* — *M. Dumoulin* raconte qu'il a guéri une ruche de la loque en employant la naphthaline et principalement de l'eau-de-vie camphrée en compresses.

M. Cowan ne peut pas recommander l'eau-de-vie, dont le seul rôle est de dissoudre le camphre. La guérison ne peut être attribuée qu'à la naphthaline et au camphre. Il mentionne le fait que *M. Wells*, auquel il a fait visite récemment, a réussi depuis plusieurs années à préserver son rucher de la loque en entretenant de la naphthaline dans chaque ruche, et cela bien que les ruches de son voisin, qui sont à une très petite distance des siennes, soient elles-mêmes loqueuses. *M. Cowan* a examiné minutieusement, en compagnie de deux collègues, les colonies de *M. Wells* et les a trouvées parfaitement saines. Ce cas vaut la peine d'être signalé.

Bruit singulier entendu dans une ruche. — *M. de Blonay* parle d'un bruit analogue à un grognement qu'il a entendu dans une de ses ruches. Il l'attribua d'abord à un ver de bois, mais il se convainquit après examen que ce bruit ne pouvait être attribué qu'aux abeilles. Il demande quelle peut en être la cause et ce qu'il signifie ?

M. Nouguier a entendu le même grognement, mais ne sait à quoi l'attribuer.

M. Bertrand dit qu'en Angleterre le journal a publié plusieurs communications à ce sujet, mais que l'origine et la cause de ce grognement (*croaking*) n'ont pu être déterminés.

M. Archinard se rappelle avoir lu dans le *Bulletin d'Alsace-Lorraine*

que la reine fait quelquefois entendre un bruit qu'on peut comparer à celui que font de jeunes canards.

Cire trouvée dans des cellules. — Depuis que M. Bertrand a publié dans la *Revue* de mai l'article « Cire emmagasinée dans des cellules », il a eu le plaisir de recevoir la visite de M. Cowan qui lui a donné une explication assez plausible de la chose.

M. Cowan a eu l'occasion d'observer dans des rayons des dépôts de cire analogues à ceux envoyés par M. Gubler et il s'est convaincu que cette cire devait provenir du rayon même et probablement surtout de la paroi mitoyenne de rayons bâtis sur cire gaufrée. La cire de rayons soumis à une certaine chaleur peut, sans entrer précisément en fusion, s'amollir au point de devenir semi-liquide, et si dans une ou plusieurs cellules le cocon qui tapisse le fond de la cellule se trouve percé, la cire s'échappera lentement par l'ouverture et se répandra dans la cellule pour former les petits cylindres dont il a été parlé. Elle se comporte à peu près de la même façon que le plomb dans la fabrication des tuyaux. Il a été observé que les dépôts de cire ne se trouvent que dans des cellules ayant contenu du couvain.

Dans la journée qui a précédé l'assemblée, MM. Cowan et Bertrand ont essayé d'exposer des rayons à la chaleur dans l'extracteur solaire et de reproduire le phénomène observé, en perçant avec une épingle le fond de quelques cellules, et ils ont réussi à obtenir des dépôts à peu près analogues, dont ils présentent des échantillons en même temps que ceux envoyés par M. Gubler et par M. A. Laübli, de Wigoltingen (Thurgovie). Les échantillons obtenus à l'extracteur solaire sont moins réguliers, ce qu'il faut sans doute attribuer à la difficulté de régler la chaleur dans l'extracteur, mais ils semblent suffisants pour fournir l'explication du phénomène observé. L'examen à la loupe des dépôts, qui sont très compactes, montre qu'il s'agit bien de cire plus ou moins liquéfiée ; si la dite cire avait été déposée par les abeilles, elle affecterait plutôt la forme de lamelles.

La séance est levée et l'assistance se transporte au Café du Soleil pour le dîner en commun, où nous entendons plusieurs discours humoristiques, entre autres celui de M. Dulex qui demande qu'il soit décerné un prix à celui qui trouvera une pommade pour procurer le contentement aux apiculteurs : s'ils ont une récolte très abondante ils se plaignent de ne pas pouvoir vendre leur miel et si la récolte est faible ils s'en prennent au temps et aux fleurs.

M. Bertrand a reçu d'un anonyme une chanson d'apiculteur que l'auteur lui envoie en réponse à l'appel qui a été fait par un autre anonyme dans la *Revue* de mars 1891, et il en donne lecture. L'air est « Allons dans la plaine », celui sur lequel Juste Olivier a écrit son chant « La mi-été de 1870 » : *Voici la montagne*, etc.

Allons, mes abeilles
Voici le beau temps
Et les fleurs vermeilles
Fête du printemps.
Tout est joie, amour et chansons
Par les prés verts, par les buissons ;
Allez chercher d'amples moissons,
Remplissez vos corbeilles,
Allons, mes abeilles.... etc.

Allez, butineuses
Vite à mon appel
Braves travailleuses
Recueillir le miel.
Nous devrions, ainsi que vous,
Travaillant pour le bien de tous,
Trouver du miel un peu partout.
Comme vous moissonneuses,
Allez, butineuses..., etc.

O, petite abeille
Qui rentre au bercail
Tu suis à merveille
La loi du travail.
Comme toi nous devons savoir
Donner beaucoup sans recevoir
Et suivre la voix du devoir
Qui nous parle à l'oreille
O, petite abeille..., etc.

Après le dîner nous nous rendons dans la jolie propriété de M. Bertrand où nous nous trouvons au milieu de la verdure et de plantes admirablement cultivées et variées à l'infini. Au rucher nous voyons deux ruches Wells, à la visite desquelles M. Bertrand nous fait assister en détail, en l'accompagnant des explications nécessaires. Nous avons l'occasion de constater que les abeilles et les reines ont parfois très peu de respect pour les entraves que nous autres apiculteurs cherchons à leur mettre ; ainsi une reine, dans l'un des compartiments d'une ruche Wells, n'a pas sauté la barrière comme les chèvres dans la forêt, elle a tout simplement profité d'un léger déplacement de la cloison perforée, placée au-dessus des cadres et destinée à la maintenir sur les rayons du bas, pour venir pondre quelques mâles dans la boîte de surplus, qui contenait des rayons à grandes cellules. Après avoir examiné d'autres ruches et une foule d'objets et d'instruments apicoles, nous nous réunissons autour de tables dressées sous de grands noyers pour déguster les produits du rucher, des hydromels rappelant à s'y méprendre certains vins d'Espagne ou du canton de Vaud et d'excellents gâteaux au miel, dits Carnioliens. Ceux qui ne boivent pas de vin sont invités à prendre du thé sur une terrasse devant la maison. Nos remerciements à M^{me} Bertrand et aux dames et demoiselles qui nous ont admirablement servis et ont réussi à merveille à laisser à leurs hôtes un long et agréable souvenir de cette trop courte journée. Le soir une partie des apiculteurs reprend le chemin de leur domicile, tandis que les autres restent pour la course au rucher de Givrins, à laquelle le soussigné n'a malheureusement pas pu assister.

L. LANGEL, *secrétaire*

Une trentaine d'apiculteurs ont fait la course de Givrins dans trois voitures. M. Auberson les attendait avec son fils pour leur faire les honneurs du rucher et leur offrir un verre d'hydromel et des gâteaux. Après quelques années d'expérience, M. Auberson a reconnu que les colonies placées à l'intérieur du bâtiment se comportaient en somme moins bien que celles placées en plein air, aussi a-t-il sorti toutes les ruches. Ce sont les colonies qui ont pu être installées sous les arbres et taillis qui donnent les meilleurs résultats.

On sait que les ruches de Givrins proviennent en partie du rucher des Allévays, dans lequel la loque a régné avec intensité dans les années 1881 et 1882. Bien qu'à l'exception des premières ruches atteintes, qui furent détruites, toutes les autres aient été successivement traitées à l'acide salicylique et complètement guéries, la loque réapparaît de temps en temps. Les malades sont traités maintenant à l'essence d'eucalyptus et à la naphthaline et guérissent habituellement en quelques semaines. Ce printemps deux familles avaient donné des signes de maladie. L'une d'elles, traitée immédiatement par le remède Deluche, était déjà rétablie lors de la visite du 16 mai.

Quant à l'autre, M. Auberson en avait différé le traitement afin de laisser la maladie se développer et de juger de la puissance du nouveau remède. Lorsqu'il appliqua celui-ci, le mal avait fait de grands progrès et le traitement ne put l'enrayer. Le 16 mai, cette ruche avait encore plusieurs rayons contenant des cellules loqueuses. Il semblerait d'après cette expérience que les traitements ne sont réellement efficaces que lorsque la maladie est prise à son début.

ERRATUM. Dans la livraison de juin, page 105, ligne 13, le membre de phrase suivant a été omis à la fin des paroles de M. de Blonay : « vu la tendance à s'éloigner de la Société-mère qui semble se manifester dans quelques Sections. »

OBSERVATIONS PAR LES PESÉES

MAI 1893

STATIONS	RUCHES	FORCE	Augm. nette en gr.	Journée la plus forte en grammes.
Chamoson (Valais)	Dadant	moyenne	11,200	1,300 le 23 mai
Ecône, Ecole d'Agr. »	?	?	13,000	1,600 23 »
Martigny »	Dadant	?	6,500	1,500 23 »
Mollens »	Dadant	forte	18,400	2,000 16 et 18 »
Saxon »	Dadant	forte	8,500	1,000
Sion »	Dadant	forte	10,100	1,800 17 »
Bulle (Fribourg)	Layens	forte	4,000	2,300 2 »
La Sonnaz »	Dadant	forte	— 1,000*	2,000 2 »
Aubonne (Vaud)	Dadant	bonne	24,000	4,300 16 »
Brent »	Dadant	moyenne	— 4,600**	400 16 »
Carrouge »	Dadant	moyenne	6,500	2,700 2 »
Juriens »	Dadant	moyenne	1,800	2,000 21 »
Pomy »	Layens	moyenne faible	6,750	1,100 2 et 16 »
St-Prex »	Dadant	moyenne	19,900	3,000 16 »
La Plaine (Genève)	Layens	bonne	24,000	4,700 23 »
Cormoret . (Jura Bernois)	Dadant	forte	— 500	1,000 21 »
Bôle (Neuchâtel)	Dadant	bonne	9,100	3,700 30 »
Coffrane »	Dadant	bonne	— 1,300	350 29 »
Corcelles »	Dadant	moyenne	4,700	1,700 30 »
Ponts »	Dadant	bonne	— 3,970	400 23 »
Treytel »	Dadant	moyenne	1,500	1,000 30 »
» »	Wells	deux bonnes	6,500	2,000 30 »
St-Aubin »	Layens	médiocre	— 50	550 16 »
Wavre »	Dadant	bonne	6,050	1,750 30 »
Belmont »	Dadant	forte	9,750	3,400 30 »

* Cette ruche a donné le 14 un essaim de 3 kilog. et le 16 un de 2 kilog.

** La ruche a donné le 17 un essaim de 4,250 kilog.

JUIN 1893

STATIONS	RUCHES	FORCE	Augm. nette en gr.	Journée la plus forte en grammes.
Chamoson (Valais)	Dadant	moyenne		
Ecône, Ecole d'Agr. »	?	faible	5,100	800 2 et 8 juin
Mollens »	Dadant	moyenne	13,500	1,850 27 »
Martigny »	Dadant	forte	27,500	4,500 27 »
Saxon »	Dadant	moyenne	13,500	1,500 30 »
Sion »	Dadant	moyenne	6,400	1,500 8 »
Bulle (Fribourg)	Layens	forte	18,000	2,400 13 »
La Sonnaz »	Dadant	forte	11,000	1,300 9 »
La Plaine (Genève)	Layens	forte	— 1,700	500 2, 9, 13 »
Aubonne (Vaud)	Dadant	forte	6,500	1,400 14 »
Brent »	Dadant	forte	13,300	2,000 19 »
Bressonnaz »	Dadant	moyenne	7,200	1,500 18 »
Carrouge »	Dadant	forte	11,600	1,900 18 »
Hauteville »	Dadant	forte	15,000	2,300 14 »
Juriens »	Dadant	forte	21,700	5,000 27 »
Pomy »	Layens	moyenne faible	2,350	400 11 et 12 »
St-Prex »	Dadant	moyenne	3,800	800 9 et 20 »
Cormoret . (Jura Bernois)	Dadant	forte	13,200	3,000 30 »
Belmont (Neuchâtel)	Dadant	forte	35,550	4,700 9 »
Bôle »	Dadant	moyenne	38,800	4,200 28 »
Coffrane »	Dadant	moyenne	16,750	3,600 28 »
Corcelles »	Dadant	moyenne		
Fleurier »	Système Borel	moyenne	32,350	5,200 27 »
St-Aubin »	Layens	moyenne	16,750	5,000 28 »
Treytel »	Dadant	moyenne	30,000	4,000 27 »
» »	Wells		61,500	10,500 27 »
Wavre a) »	Dadant	forte	38,300	5,400 30 »
» b) »	Dadant ¹	forte	44,700	5,050 18 »
Ponts »	Dadant	forte	21,150	3,500 27 »

Les observateurs sont pour la plupart très peu pressés d'envoyer leurs résultats. A l'heure qu'il est, il en manque encore deux ou trois.

La récolte est de nouveau bien inégale cette année ; déficit (en juin) de 1,700 grammes à Genève et augmentation de 44,700 grammes à Chaumont. Dans la plupart des stations le miel, même le premier, n'est pas aussi clair que l'année passée, les abeilles ayant visité la forêt dès le mois de mai.

L'abondance du miel nous forcera de baisser les prix, car il reste encore de grandes provisions de l'année dernière. Il nous faut arriver à généraliser la consommation du miel, qui jusqu'à présent est encore trop regardé comme un article de luxe. Si nous en produisons maintenant, par une culture inten-

(1) Depuis le 40 juin transportée à Chaumont.

sive, trois ou quatre fois plus qu'autrefois, nous pouvons donner nos produits à meilleur marché. La consommation augmentera et si ensuite la demande dépasse la production le prix montera naturellement.

Belmont, 11 juillet 1893.

Ulr. GUBLER.

LA NAPHTALINE ET LES FOURMIS

Permettez-moi de vous signaler un moyen de destruction des fourmis qui m'a réussi. Il consiste dans l'emploi de la naphthaline brute pulvérisée dont on saupoudre les fourmilières et les endroits fréquentés par les fourmis.

Je suis arrivé à employer cette substance après bien des essais ; grâce à elle, j'ai pu préserver mes ruches et me débarrasser de la perte de fourrures.

La naphthaline est déjà employée en apiculture où elle rend de grands services ; celui que je signale vient s'ajouter aux autres.

Bourg, 13 juillet.

(Signature illisible).

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ D'APICULTURE DANS LA HAUTE-SAVOIE

Dans la plupart des contrées où la culture des abeilles a pris un certain développement, les apiculteurs ont formé entre eux des sociétés, dont le but est de travailler au perfectionnement des méthodes et à la diffusion des connaissances apicoles, comme aussi de procurer à leurs membres des facilités et des renseignements, soit pour l'acquisition et l'amélioration de leur matériel, soit pour l'écoulement de leurs produits.

En Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Suisse, ces sociétés sont très nombreuses. Plusieurs départements français en possèdent aussi, et tout près de nous, à Chambéry, à Albertville, à Bourg-St-Maurice des associations de ce genre fonctionnent à la satisfaction générale.

Pourquoi nous, apiculteurs de la Haute-Savoie ne suivrions-nous pas cet exemple et ne formerions-nous pas une société d'apiculture ? L'esprit de solidarité et de mutualité est assez développé chez nous ; les nombreuses sociétés qui existent dans notre département y sont assez prospères pour que nous ayons le légitime espoir de réussir dans celle-là aussi bien que dans les autres. Nous avons d'éminents apiculteurs, des maîtres incontestés, des praticiens habiles, — et ils sont légion — qui mettraient, j'en suis certain, toute leur expérience et tout leur dévouement au service de la Société.

Que faut-il donc pour réunir en faisceau ces éléments aujourd'hui éparés, pour grouper ces bonnes volontés dans une action commune ? Rien qu'une initiative franche et décidée.

C'est cette initiative que je propose aux plus diligents de prendre dès à présent.

Qu'un Comité provisoire se forme et prenne en main cette œuvre utile : nous nous empresserons tous de nous enrôler sous sa bannière.

Je suis persuadé, quant à moi, que la société dont je parle rendrait de véritables services aux apiculteurs de notre région, et que dans très peu de temps nous n'aurions qu'un regret : celui de n'avoir pas commencé plus tôt.

F. FENOUILLET

Instituteur et professeur d'apiculture à Desingy (H^{te} Savoie).

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

ERRATUM. — Dans la *Revue* de juin, page 119, ligne 4^{me} en commençant par le bas, communication de *Aug. Mées*, au lieu de « les poiriers », lire « les prairies ».

S. Jean Baldensperger. Belle-Fontaine-Ménerville (Algérie). — J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans votre numéro de juin 1892 (p. 136) la communication de M. Borel sur l'excitation causée dans une ruche par la présence d'un crabe ; nous avons également un ennemi appartenant au même ordre des Coléoptères, la Cétonie opaque (décrite *Revue* 1891, p. 181, *Réd.*) et qui l'année dernière était en très grand nombre. J'en ai tué jusqu'à six au même trou-de-vol. La Cétonie, si elle peut réussir à entrer dans la ruche, se cramponne sur le rayon, la tête enfoncée dans un alvéole ; dans cette position elle absorbe le miel. Dans le transvasement des ruches arabes j'ai trouvé plusieurs de ces coléoptères morts et couverts de propolis ; il se peut bien que leur présence irrite les abeilles, car chaque fois que j'en ai rencontré dans la ruche, ils étaient entourés d'abeilles et celles-ci n'étaient pas de bonne humeur.

Ch. Dadant. Hamilton (Illinois). 27 avril. — Ce printemps nous avons toujours eu du froid, de la neige, et surtout du vent à tout renverser et du temps sombre : au point que nous récolterons des asperges aujourd'hui pour la première fois. Nous ne pensons pas cependant que nos pertes en auront été bien augmentées : cependant nos colonies sont plus faibles que d'habitude. Dans un de nos ruchers de 83 colonies nous n'avions perdu, au 10 avril, que 2 ruches, mais nous avons constaté 10 colonies sans reines, sans que nous puissions en deviner la cause. Nous n'avons jamais vu cela.

Les pertes autour de nous sont immenses. Un apiculteur, qui habite à 15 kilomètres d'ici, n'a plus que 4 ruches sur 36 et son frère n'en a pas sauvé une sur 12.

J. Verlinden. Wasmes (Belgique) 9 juin. — Nous souffrons énormément de la sécheresse. Il y a peu de miel dans les ruches, toutefois dans les localités favorisées la récolte sera passable. J'ai deux ruches qui ont conservé leurs mâles pendant l'hiver ; j'avais cru que leurs mères étaient mortes, mais elles ont admirablement travaillé. Dans certains ruchers, pourtant bien situés dans des endroits mellifères, il y a un massacre de mâles permanent depuis le mois d'avril, les ruches sont cependant bondées et les approvisionnements importants.

J. Carbonnier. Wavre (Neuchâtel). 21 juin. — J'ai extrait quelques hausses à Wavre (plaine, *Réd.*), le miel est affreux, brun foncé. En outre la récolte est minime, tandis qu'elle s'annonce de nouveau belle à Chaumont (montagne, *Réd.*) J'y ai transporté 10 ruchées le 10 juin. Depuis cette date jusqu'au 19 au soir, la ruche sur balance a récolté 27 kil. 200 de beau miel blanc d'esparcette ; tandis que la ruche de Wavre ne récoltait que 17 kil. 800 de miellat. Les deux ruches sur balance sont de la même force.

Amalvy. Cadoul (Tarn) 29 juin. — Je viens d'extraire de mes huit ruches Layens 350 kil. de miel de première qualité, ce qui donne une moyenne de 44 kil. par ruche. Quelques-unes ont dépassé le poids de 50 kil. de miel extrait, tant les cadres étaient gras. De la plupart des ruches j'ai extrait 13 cadres pesant une moyenne de 4 kil. chacun. A toutes j'ai laissé de bonnes provisions sur 7 ou 8 cadres. Avec ce que les abeilles trouveront pendant l'été j'aurai pour l'hivernage des provisions plus que suffisantes. J'ai eu pour témoins de ma récolte M. Poux, l'apiculteur bien connu d'Albi, qui est venu m'aider à extraire mon miel, et une douzaine d'amis dont plusieurs sont possesseurs de ruches à cadres. La qualité de mon miel ne le cède en rien à la quantité et je suis heureux, pour vous le prouver, de vous en envoyer un échantillon. Le résultat de ma récolte vous surprendra moins lorsque je vous aurai dit que tout autour de mon presbytère, dans un rayon d'environ un kilomètre à vol d'oiseau, mes butineuses ont pour exercer leur activité à peu près 150 hectares de luzernes

ou de sainfoins. Dans ce pays de coteaux, les prairies naturelles font absolument défaut et nos paysans sont obligés, pour nourrir leur bétail, de se contenter de fourrages artificiels, et il n'y a pas de ferme où l'on ne récolte 4 ou 5 hectares de luzernes ou sainfoins.

L'échantillon envoyé est un miel de toute première qualité comme goût et couleur. Notre correspondant parle des « luzernes ou sainfoins » comme étant les principales ressources mellifères de la région. La luzerne cultivée (*Medicago sativa*, L.) et le sainfoin cultivé (*Onobrychis sativa*, Lam.) sont deux fourrages tout à fait distincts, mais il s'agit sans doute ici du sainfoin, qui est très mellifère, plutôt que de la luzerne, qui l'est beaucoup moins, en Europe du moins. Le premier a des fleurs roses, tandis que la seconde a des fleurs violacées.

Permettez-moi, cher maître, une observation qui justifie bien ce que vous dites dans votre *Conduite du Rucher* au sujet des races étrangères, quand vous recommandez de ne pas trop s'éprendre de ces abeilles exotiques. Les abeilles qui m'ont donné les meilleurs résultats sont les abeilles communes. Elles sont très actives et aussi très économes. Les italiennes, ici du moins, récoltent beaucoup, parce qu'elles sont plus nombreuses, mais elles dépensent davantage, probablement à cause de la quantité de couvain à nourrir. Je reste convaincu qu'à population égale la race commune, quand elle est bonne, vaut au moins la race italienne.

Cette année les essaims ont complètement fait défaut dans nos pays.

C. Nogué. Saint-Astier (Dordogne). 20 juillet. — Aujourd'hui que la campagne apicole pour la récolte du miel d'été se trouve terminée, je viens vous faire connaître le résultat de mon rucher.

Sur mes 30 ruches 26 m'ont donné 617 kil. d'excellent miel pris dans les demi-cadres ou hausses; 2 ruches m'ont donné 42 belles sections parfaitement operculées; il me reste 2 Layens à 20 cadres dont je n'ai pas encore sorti le miel parce que dans tous les cadres, même ceux des bouts, il y a plus ou moins de couvain.

Les opercules déjà fondus au purificateur m'ont produit environ 40 kil. de belle cire.

Je n'ai eu qu'un seul et énorme essaim qui occupe déjà 12 cadres.

Vous pouvez juger par mon petit récit combien je suis satisfait d'avoir suivi vos méthodes et vos principes. Afin de propager l'apiculture nouvelle ici, j'ai fait 5 essaims qui ont parfaitement réussi et que je destine à mes amis.

J'étais bien loin de prétendre à un aussi beau résultat avec un printemps et un été pour ainsi dire sans pluie.

CONDUITE DU RUCHER

Avec la description de trois types de ruches, 3 planches et 91 figures

Par Ed. BERTRAND

SEPTIÈME ÉDITION, entièrement revue et augmentée. Prix fr. 2.50, port non compris

A Genève, Librairie R. Burkhardt, Molard, 2; à Paris, Librairie Agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob; à Bruxelles, J. Lebègue & Cie, office de publicité, 46, rue de la Madeleine, et chez les principaux libraires de Suisse, de France et de Belgique.

En Espagne, chez Eugène Piaget, libraire, 20, Rambla del Centro, Barcelone; en Allemagne, chez Paul Even, libraire, à Metz (Lorraine).

Pour la France et la Belgique, s'adresser aux libraires et dépositaires.

Des autres pays, on peut envoyer directement à l'auteur, à Nyon (Suisse), le coût de l'ouvrage, port compris (*Suisse*, fr. 2.60, *Etranger*, fr. 2.90), pour recevoir le volume franc de port.

Grand Établissement d'Apiculture

DIPLOMES
D'HONNEUR

ÉMILE PALICE

MÉDAILLES
OR, ARGENT
ET BRONZE

Neuvy - Pailloux (Indre)

Maison entièrement spéciale pour l'Apiculture

VENTE DE GROS ET DÉTAIL

Grande

FABRIQUE de RUCHES à CADRES

ET D'INSTRUMENTS D'APICULTURE LES PLUS PERFECTIONNÉS

Voiles à chapeaux

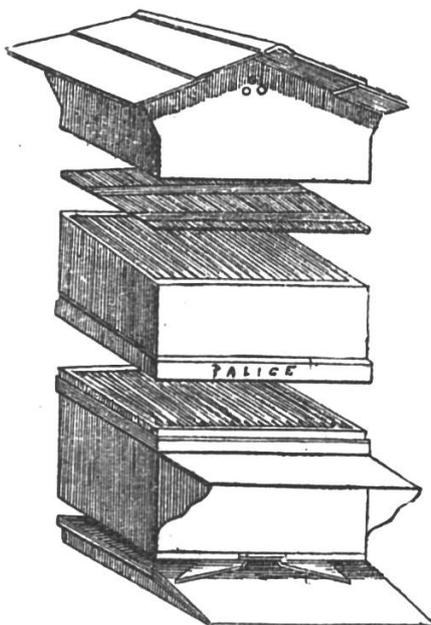
Tulle et
Toile métallique
Depuis 1 fr. 25

Couteaux à désoperculer

Trois modèles différents
Depuis 2 francs

ÉPERON

Système WOIBLET
1 fr. 50



EXTRACTEURS

Modèle très perfectionné
à doubles cages

Enfumeurs Bingham

Modèle très soigné
Depuis 3 francs

Sections américaines et françaises

d'une seule pièce
Depuis 3 fr. le cent

RUCHES DADANT-BLATT IMPROPOLISABLES SYSTÈME E. PALICE

Prix: Complète, 20 francs

Tous les systèmes de ruches peuvent être munis de cadres impropolisables, les ruches peuvent également être expédiées avec abeilles et provisions et garnies de cire gaufrée. C'est une grande facilité pour les commençants.

Pour tous renseignements demander le catalogue général illustré qui est adressé franco par la poste.

GRANDE FABRICATION DE CIRE GAUFRÉE

en belle cire jaune pure abeilles

Cire n° 1, pour nid à couvain, depuis 4 francs le kilo
Cire n° 2, pour magasin à miel, depuis 5 » »
Cire n° 3, pour sections 6 » »

Toutes les cires sont coupées aux dimensions demandées. Les belles cires bien épurées sont acceptées en échange.

NOTA. — Quatre machines à cylindres fonctionnant régulièrement nous permettent d'expédier les plus fortes commandes à bref délai.